Demande d'acte de décès

Les demandes d’acte de décès à Champagne-sur-Oise peuvent s’effectuer au service État Civil de la Mairie, par courrier, ou par internet en remplissant le formulaire de demande d’acte en ligne.

A qui s’adresser ?

- A la Mairie du lieu de décès,
- A la Mairie du dernier lieu de domicile.

Qui peut faire la demande ?

Toute personne peut demander un acte de décès, sans justification particulière.

Justificatifs

Aucun

Indiquer les nom, prénoms et date du décès.

Infos pratiques

Mairie de Champagne-sur-Oise

Service état civil
8 bis place du Général de Gaulle
95 660 Champagne-sur-Oise

Liens utiles
Formulaire en ligne
Acte de décès : demande de copie intégrale | service public